Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 9470556
Centre d'intérêt: 873

Production textile et habillement : conception et techniques vestimentaires : rapport d'analyse de situation de travail / [Direction de la formation professionnelle]. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, 1989.
33 p. ; 28 cm.

La couv. porte en outre: 18; La formation professionnelle au secondaire. Code: 17-1801-06; 8990-627.

ISBN 2-550-14820-7

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction de la formation professionnelle

Descripteur(s): Analyse de tâches * Description de tâches * Marché du travail * Emploi * Caractéristiques professionnelles * Formation professionnelle * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Conception et technique vestimentaires * Habillement

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Dans ce document, elle porte sur la fonction de travail reliée au domaine de "la conception techniques vestimentaires". Elle est effectuée par des spécialistes qui précisent les tâches et les opérations à accomplir en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Ils identifient également les habiletés et le comportement requis et formulent des suggestions à l'égard de la formation.

Type de document:

18

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

la FORMATION PROFESSIONNELLE au secondaire

Québec

94-70556

PRODUCTION TEXTILE ET HABILLEMENT

CONCEPTION ET TECHNIQUES VESTIMENTAIRES

RAPPORT D'ANALYSE DE SITUATION DE TRAVAIL

ÉQUIPE DE PRODUCTION

Anatole Ouellet	Responsable des programmes, M.É.Q.
Marc Lemieux	Conseiller technique, M.É.Q. Animateur de l'atelier
Annie Tremblay	Conseillère technique, M.É.Q. Secrétaire de l'atelier
Diane Borduas	Agente de développement pédagogique, M.É.Q.
France Guertin	Saisie du texte, PME Partenaires Consultants
France Guertin	Correction-révision, PME Partenaires Consultants
Gilles Paquin	Édition électronique, PME Partenaires Consultants

REMERCIEMENTS

La réalisation de cet ouvrage s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes et organismes.

La Direction de la formation professionnelle du ministère de l'Éducation du Québec tient à souligner le nombre et la qualité des renseignements fournis par les personnes consultées. Elle tient à remercier de façon particulière les spécialistes de la profession qui ont si généreusement accepté de collaborer à la présente analyse de situation de travail. La liste des personnes ayant apporté leur contribution apparaît à la fin du document.

Dépôt légal : deuxième trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-14820-7

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

L'analyse de situation de travail a pour but de préciser les compétences sur lesquelles s'appuient les objectifs d'un programme. Elle est le reflet fidèle du consensus établi par un groupe de spécialistes du marché du travail concernant la description d'un métier en particulier. Dans un souci d'amener les diplômés de la formation professionnelle à exercer de façon compétente le métier auquel ils auront été préparés, le ministère de l'Éducation a fait appel à des spécialistes de la profession pour en décrire à la fois le contenu et les exigences. Réunis autour d'une même table, ces spécialistes se sont entendus sur une définition commune du métier; ils en ont précisé les tâches et les opérations en plus d'établir leurs conditions de réalisation. Voilà, en somme, ce dont fait état le présent rapport.

Le schéma ci-dessous permet de situer l'analyse de situation de travail parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation prend l'initiative de diffuser ces rapports afin d'informer ses partenaires des travaux en cours et des orientations que prendront les programmes une fois élaborés. Ils pourront également être utilisés par les commissions scolaires à des fins d'information scolaire et professionnelle, de promotion des programmes, de préparation d'offres de service en formation sur mesure en entreprise, etc.

PRODUCTIONS RELIÉES AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES

ÉTAPES	DOCUMENTS
A- ÉTUDES ET PLANIFICATION	- Document d'orientation pour le développement du secteur - Répertoire des profils de formation professionnelle (GIPEX) - Planification quinquennale - Étude préliminaire
B- PRODUCTION DE PROGRAMMES	- **Analyse de situation de travail** - Précision sur les orientations et les objets de formation du programme - Programme d'études
C- PRODUCTION DE SUPPORT AUX PROGRAMMES	- Guide d'organisation pédagogique et matérielle - Guide pédagogique - Guide d'évaluation

INTRODUCTION

Le présent rapport constitue une synthèse des informations recueillies lors de l'analyse de situation de travail qui s'est tenue à Montréal, les 8, 9 et 10 novembre 1988. L'orientation du programme de formation professionnelle en conception et techniques vestimentaires reposant en grande partie sur la qualité des données obtenues lors de cette analyse, nous avons tenté d'en refléter ici le plus fidèlement possible la teneur.

TABLE DES MATIÈRES

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER

1.1 Informations générales 1
1.1.1 Exigences de l'emploi 3
1.1.2 Clientèle-cible 3
1.2 Limites de l'analyse 3

2. PROCESSUS DE TRAVAIL

2.1 Vêtements sur mesure 5
2.1.1 Tableau I : tâches, opérations et sous-opérations 5
2.1.2 Informations complémentaires au tableau I 7
2.1.3 Importance et difficulté des opérations 8
2.2 Vêtements prêts à porter 11
2.2.1 Tableau III : tâches, opérations et sous-opérations 11
2.2.2 Informations complémentaires au tableau III 13
2.2.3 Importance et difficulté des opérations 14
2.3 Conditions et exigences de travail 16
2.3.1 Conditions de réalisation des tâches 16
2.3.2 Exigences concernant la réalisation des tâches 21

3. HABILETÉS TRANSFÉRABLES ET COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX

3.1 Définition 27
3.2 Identification des habiletés 27
3.2.1 Connaissances générales et scientifiques 27
3.2.2 Technologie et techniques de travail 27
3.2.3 Habiletés cognitives 28
3.2.4 Habiletés relatives à la communication 28
3.2.5 Habiletés psychomotrices et perceptuelles 28
3.3 Identification des comportements 29
3.3.1 Définition 29
3.3.2 Résumé 29

4. SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION

4.1 Compétences spécifiques 30
4.2 Formation de base : des priorités 30
4.3 Stages en milieu industriel 31
4.4 Suggestions relatives à l'enseignement 31

5. LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES 33

1. DESCRIPTION GÉNÉRALE DU MÉTIER

1.1 Informations générales

L'étude préliminaire qui a précédé l'actuelle analyse de situation de travail a fait ressortir la diversité des appellations et des activités reliées au domaine de la mode. On a ainsi identifié un ensemble de professions, différentes par les compétences qu'elles requièrent aussi bien que par les conditions de travail et les critères d'embauche qui y sont rattachés.

Parmi l'ensemble des professions du secteur, certaines intéressent particulièrement la formation professionnelle du secondaire, ce sont le patronnier, le gradeur de patron, le modificateur de patrons, le dessinateur de mode féminine, le modeliste en vêtements, le fourreur-modeliste en vêtements, le fourreur-modeliste, le couturier et le costumier. Pour les fins de l'analyse des professions et de l'élaboration de programme, on peut toutefois regrouper toutes ces appellations sous deux entités plus larges que sont le patronnier et le styliste-modeliste.

Selon la Classification canadienne descriptive des professions, le patronnier ou la patronnière dessine des séries de premiers patrons de vêtements à partir de croquis, de modèles et de dessins cotés. Le styliste-modeliste crée, sur commande, des modèles de vêtements, selon les mesures des clients et clientes et leurs préférences en matière de mode.

A. SOUS-PROFESSIONS DE PATRONNIER

1. Patronnier - patronnière (CCDP* 8551-118)

- étudie les croquis;
- dessine sur papier le contour de chaque partie des patrons;
- indique l'emplacement des plis, des poches, etc.;
- trace des crans et des lignes sur les pièces vestimentaires;
- découpe les premiers patrons;
- inscrit sur chaque patron des renseignements tels que taille, numéro, style.

2. Gradeur ou gradeuse de patron (CON. QUE) (coupeur ou coupeuse de patron CCDP 8551-130)

Cette personne dessine et coupe des séries de patrons pour la confection de vêtements de diverses tailles, inférieures ou supérieures aux premiers patrons, en suivant l'une des méthodes suivantes.

Méthode 1

- fixer le premier patron dans l'agrafe d'un dispositif de gradation simple ou multiple;
- régler le dispositif aux dimensions prescrites;
- déplacer le patron sur le carton à l'aide d'une série de points de repère;
- tracer les lignes de contour des patrons des tailles normalisées.

* Classification canadienne descriptive des professions

Méthode 2

- rassembler les données des tableaux indiquant les changements à apporter aux dimensions du premier patron;
- déplacer manuellement le patron sur le carton à l'aide d'une série de points de repère;
- tracer les lignes de contour des patrons des tailles normalisées;
- indiquer les crans d'aplomb des patrons, la taille du vêtement, le numéro de la pièce et du modèle, sur chaque partie du patron.

B. SOUS-PROFESSIONS DE STYLISTE-MODELISTE

1. Dessinateur ou dessinatrice de mode féminine (CCDP 3313-162)

- crée sur commande des modèles de vêtements pour dames, selon les mesures des clientes et leurs préférences en matière de mode;
- discute du tissu, du modèle, de la couleur, selon les tendances de la mode;
- note sur les croquis les indications relatives au vêtement;
- guide le couturier ou la couturière;
- ajuste le vêtement partiellement monté et indique les retouches à faire;
- peut créer le modèle d'un seul article ou les modèles d'une garde-robe complète;
- peut superviser le personnel responsable de la couture ou de la retouche des vêtements.

2. Modeliste en vêtements (CCDP 3313-134)

- crée des modèles et prépare des patrons pour la confection de nouveaux genres de vêtements, selon les nouvelles modes;
- dessine sur papier les différentes pièces du vêtement, dans des dimensions régulières;
- découpe les pièces dessinées;
- note les indications relatives au vêtement et la description du montage, des coloris et du genre de tissu à utiliser;
- examine le modèle d'essai sur un mannequin et apporte les modifications nécessaires au patron;
- peut faire appel aux coupeurs et couseurs de vêtements.

3. Fourreur-modeliste (CCDP 3313-130)

- crée des modèles et prépare des patrons pour la confection de vêtements en fourrure tels que manteaux, capes, jaquettes et étoles;
- fait un croquis du modèle sur papier, selon les techniques d'utilisation des fourrures et les tendances de la mode;
- trace des patrons de dimensions régulières, d'après le modèle esquissé, en vue de la production en série du vêtement;
- peut créer des modèles de manteaux en tissu ou en tissu et fourrure;
- peut concevoir des modèles de vêtements sur commande et en diriger la confection.

4. Couturier ou couturière (CCDP 8553-142)

- confectionne des vêtements pour dames en mettant à profit ses connaissances en création, en confection et en mode;
- discute avec la cliente du genre de tissu à utiliser, du patron ou du modèle de vêtement à confectionner;
- prend les mesures de la cliente;

- dessine ou modifie un patron afin d'obtenir le modèle demandé;
- assemble le vêtement à la machine à coudre;
- exécute les opérations de finition du vêtement;
- presse les coutures et le vêtement au complet;
- peut confectionner des vêtements d'après des modèles fournis par les clientes.

5. Costumier ou costumière (CCDP 8553-174)

- discute du scénario avec le personnel de la production;
- étudie la documentation afin de déterminer le genre de costume et d'accessoires, selon le style de l'époque et les personnages à interpréter;
- choisit, confectionne et ajuste les costumes des membres de la distribution, d'après des patrons particuliers ou d'après ses propres modèles;
- ajuste et fait de petites transformations ou réparations, à la main ou à la machine;
- peut acheter le tissu pour les accessoires vestimentaires et les costumes;
- peut presser et détacher les costumes.

1.1.1 Exigences de l'emploi

Les exigences des métiers reliés au dessin de patron et au dessin de mode sont les suivantes :

- bonne vision, corrigée ou non;
- coordination main-oeil et dextérité;
- sens de l'observation;
- imagination;
- bonne perception des formes et des couleurs;
- facilité à la concentration et à l'extériorisation;
- goût développé pour le travail propre, minutieux et précis;
- dans certains cas, facilité d'adaptation à la station debout prolongée;
- sens de l'organisation et planification du travail.

1.1.2 Clientèle-cible

Le programme de base qui devrait avoir des exigences élevées en regard du français, de l'anglais et des mathématiques serait d'abord offert aux détenteurs et détentrices (jeunes ou adultes) du diplôme d'étude secondaire (D.E.S.) et qui désirent faire carrière dans le domaine de la mode. Il devrait également s'adresser à tout adulte qui satisfait les exigences d'accès à la formation que détermine le M.É.Q. Il pourra s'agir de personnes oeuvrant déjà dans ce domaine qui désirent améliorer leurs compétences ou de personnes désirant se réorienter vers la mode.

1.2 Limites de l'analyse

La présente analyse de situation de travail couvre à la fois les fonctions de styliste et de patronniste, vues dans l'optique d'un processus de travail continu. Voici les arguments qui justifient une telle approche :

- dans la petite entreprise, il n'est pas rare qu'une personne accomplisse l'ensemble des fonctions, de la conception à la confection du vêtement, en passant par le dessin de patron;

- il est avantageux pour tous ceux qui jouent un rôle dans le processus que le styliste connaisse les exigences reliées à la réalisation d'un patron et à la confection d'un vêtement et qu'il tienne compte de ces connaissances lors de la conception d'un vêtement;

- le patronniste doit être en mesure d'interpréter les dessins du styliste et de prévoir les procédés de confection du vêtement;

- même dans la grande entreprise, où le travail est divisé en tâches spécialisées, tout le processus de fabrication d'un vêtement est continu et il exige une étroite collaboration entre les membres.

Il a donc été établi que l'analyse des tâches s'étendrait de la conception à la confection d'un vêtement ou d'un prototype. De plus, une distinction doit être faite entre les domaines du "sur mesure" et du "prêt-à-porter", leurs conditions et exigences de travail étant relativement différentes. Finalement, la classification des types de vêtements en grandes catégories ou la distinction entre vêtements pour hommes, femmes et enfants ne serait d'aucune utilité pour l'analyse des tâches.

2. PROCESSUS DE TRAVAIL

Nous avons choisi de décrire le processus de travail selon deux catégories de tâches : celles qui sont rattachées au **vêtement sur mesure** et celles que le sont au **vêtement prêt à porter**. Les tableaux et textes qui suivent tiennent compte de cette approche.

2.1 Vêtements sur mesure

2.1.1 Tableau 1 : tâches, opérations et sous-opérations

TÂCHE 1 : conception du vêtement

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

1.1 Analyser la demande	- accueillir le client - colliger l'ensemble des données subjectives relatives à la demande - colliger l'ensemble des données objectives relatives à la demande - discuter des coûts / établir les modalités de paiement - établir un échéancier - définir les conditions de l'entente et fixer un second rendez-vous
1.2 Concevoir le vêtement	- analyser les données de la demande - associer un style de vêtement aux variables décrites - définir la forme du vêtement selon les spécifications - choisir les éléments de base du vêtement - préparer des échantillons de tissus - réaliser les croquis nécessaires - estimer les coûts des propositions
1.3 Conclure l'entente avec le client	- soumettre au client l'ensemble des propositions préparées - justifier/expliquer les propositions - s'entendre avec le client sur le choix final (concept/prix) - déterminer la nature et la date du premier essayage - demander un premier paiement pour la suite des travaux

TÂCHE 2 : réalisation du patron et de la toile d'essayage

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

2.1 a) Développer le patron technique de dessin de patrons	- choisir les gabarits de base (patrons existants) - établir une séquence de réalisation du patron/du vêtement* - déterminer les proportions du vêtement - transposer au patron l'ensemble des mesures colligées - tracer le patron - inscrire les indications nécessaires à la confection - calculer les quantités de tissu nécessaires à la confection - effectuer les achats nécessaires * gamme de montage
2.1 b) Développer le patron : technique de moulage	- choisir le mannequin adéquat - choisir le tissu approprié au moulage - mouler le tissu sur le mannequin - démonter la toile et la remettre à plat - tracer le patron sur le papier - corriger les lignes du patron - inscrire les indications nécessaires à la confection - calculer les quantités de tissu nécessaires à la confection - effectuer les achats requis
2.2 Réaliser la toile d'essayage	- choisir le tissu approprié - couper le tissu - monter (coudre) la toile d'essayage - vérifier la conformité de la toile aux spécifications du concept - effectuer les corrections majeures à la toile et au patron
2.3 Procéder à l'essayage de la toile	- vérifier la tombée du vêtement - effectuer les ajustements mineurs nécessaires - prendre en note les corrections nécessaires - s'assurer de la satisfaction du client - préciser au client l'estimé des coûts de confection
2.4 Terminer le patron	- effectuer les corrections nécessaires au patron - retracer le patron si nécessaire - tracer le patron des éléments complémentaires - inscrire sur le patron les indications supplémentaires - compléter la fiche technique du vêtement

TÂCHE 3 : confection du vêtement

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

3.1 Confectionner le vêtement	- vérifier l'état du tissu utilisé - déterminer le sens du tissu, planifier et agencer les lignes d'un motif - étendre le tissu et y placer le patron - fixer le patron sur le tissu - tracer et/ou tailler le tissu - indiquer sur le tissu les points de repère - compléter/modifier/réévaluer la gamme de montage du vêtement - assembler le vêtement - terminer le vêtement - procéder au pressage final du vêtement
3.2 Livrer le vêtement	- déterminer l'emplacement des garnitures optionnelles et les fixer - faire essayer le vêtement - vérifier le vêtement et effectuer les derniers ajustements - évaluer la qualité du vêtement confectionné - s'assurer de la satisfaction du client - régler les comptes - assurer un suivi si nécessaire

2.1.2 Informations complémentaires au tableau I

Voici quelques informations concernant les vêtements sur mesure, recueillies lors de l'atelier d'analyse de situation de travail et qui n'apparaissent pas au tableau des tâches et opérations.

Opération 1.1 - analyser la demande

Cette opération consiste à rencontrer le client et à recueillir les informations objectives et subjectives, les plus complètes possible. Les données subjectives concernent les goûts de la personne, ses besoins, son mode de vie, l'usage auquel est destiné le vêtement, etc. Les données objectives informent sur l'ensemble des mesures nécessaires à la confection du vêtement, les données, le budget du client, etc. Il arrive souvent qu'à cette étape, le styliste soit appelé à réaliser des croquis de vêtements à travers la conversation; ceci exige une vive imagination et une bonne maîtrise des techniques de dessin à main levée. En effet, ces croquis doivent illustrer clairement le concept de vêtement dont il est question.

Opération 1.2 - concevoir le vêtement

C'est à cette étape que le styliste aura à visualiser le vêtement correspondant à l'ensemble des données recueillies au cours de la première opération. Il devra associer à un concept de vêtement l'ensemble des éléments de la demande : psychologie et morphologie du client, styles et couleurs appropriés, tissus demandés, tendances de la mode, coûts prévus, budget du client, etc.

Opération 2.1(b) - développer le patron-moulage

Les sous-opérations décrites touchent autant le travail sur mannequin que celui sur personne réelle.

Opération 2.3 - procéder à l'essayage de la toile

Les ajustements mineurs concernent les petits changements qui permettront de finaliser le patron (opération 2.4) : pinces, longueur du vêtement, emplacement des épaulettes, des boutons, des garnitures, hauteur des poches, etc.

Opération 2.4 - terminer le patron

La fiche technique qui accompagne le patron devra contenir l'ensemble des données (mesures, etc.) et toutes les directives relatives à la confection du vêtement, de telle sorte qu'une autre personne puisse, à partir de ce patron et de cette fiche technique, réaliser le même vêtement de façon autonome.

Opération 3.2 - livrer le vêtement fini

On suggère d'assurer un suivi de la qualité du vêtement après son port pendant un certain temps, de vérifier la satisfaction du client et de conserver des liens avec la clientèle.

2.1.3 Importance et difficulté des opérations

Le tableau ci-après présente :

- l'importance relative de chacune des opérations les unes par rapport aux autres. On y retrouve le pourcentage de temps consacré à une étape en particulier, le processus complet représentant 100% du temps;

- l'importance relative des trois grandes tâches, qui est en fait la somme des pourcentages de temps accordé à chacune des opérations correspondantes;

- l'indice de difficulté de réalisation d'une opération ainsi que celui des apprentissages correspondant à cette opération;

- l'indice d'importance des opérations par rapport à l'ensemble du processus.

TABLEAU II
IMPORTANCE ET DIFFICULTÉ DES OPÉRATIONS

VÊTEMENTS SUR MESURE

Tâche	Importance relative	Opérations	Importance relative	Difficulté de réalisation	Difficulté d'apprentissage	Indice d'importance
1. Conception du vêtement	22%	1.1 Analyser la demande	5,5%	3,5	4	A (4) B (2) C (0)
		1.2 Concevoir le vêtement	12%	4	4	A (5) B (1) C (0)
		1.3 Finaliser l'entente	4,5%	2,5	2,5	A (2) B (3) C (1)
2. Réalisation du patron et de la toile d'essayage	51,9%	2.1 (a) (b) Développer le patron	23% a - 60 b - 40	5	5	A (5) B (1) C (0)
		2.2 Réaliser la toile	10,4%	3	3,5	A (2) B (2) C (2)
		2.3 Procéder à l'essayage	8%	3,5	3,5	A (3) B (2) B (1)
		2.4 Finaliser	9,5%	2,5	3	A (2) B (4) C (0)

TABLEAU II (SUITE)
IMPORTANCE ET DIFFICULTÉ DES OPÉRATIONS

VÊTEMENTS SUR MESURE

Tâche	Importance relative	Opérations	Importance relative	Difficulté de réalisation	Difficulté d'apprentissage	Indice d'importance
3. Confection du vêtement	29,6%	3.1 Confectionner le vêtement	24,3%	4	4	A (4) B (1) C (1)
		3.2 Livrer le vêtement fini	5,3%	1	1	A (1) B (1) C (4)

Les difficultés de réalisation et d'apprentissage sont exprimées par un chiffre situé entre 1 et 5, 1 correspondant à facile, 3 à moyen et 5 à très difficile.

A = étape essentielle B = étape importante C = étape secondaire

Les chiffres entre parenthèses inscrits à l'extrême droite du tableau indiquent le nombre de participants qui ont exprimé leur choix par rapport aux indices d'importance A, B ou C.

2.2 Vêtements prêts à porter

2.2.1 TABLEAU III : TÂCHES, OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

TÂCHE 1 : conception du vêtement

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

1.1 Analyser la demande	- déterminer un échéancier pour l'ensemble des travaux - analyser les données relatives à la clientèle-cible - participer aux discussions concernant l'évaluation des collections antérieures - participer aux discussions qui ont trait aux orientations de la prochaine saison - participer aux discussions sur la nature et les caractéristiques de la collection à concevoir
1.2 Concevoir le ou les vêtements	- analyser les données de la demande - effectuer une recherche sur les tendances anticipées - sélectionner et/ou acheter les échantillons de tissus appropriés - associer un style de vêtement aux variations décrites - définir la forme du vêtement selon les spécifications - choisir les éléments de base des vêtements - préparer des échantillons de tissus - réaliser les croquis nécessaires
1.3 Sélectionner l'ensemble des modèles	- participer à la présélection des modèles (croquis) - préparer de nouvelles propositions s'il y a lieu - s'informer du choix retenu

TÂCHE 2 : réalisation des patrons/toiles d'essayage ou prototypes

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

2.1 a) Développer le patron : technique de coupe à plat*	- choisir les patrons de base pouvant servir de gabarit - établir une séquence de réalisation du patron (voir gamme de montage) - déterminer les proportions des vêtements - transposer au patron l'ensemble des mesures colligées - tracer le patron - inscrire les indications nécessaires sur le patron

* dessin de patrons

TÂCHE 2 : réalisation des patrons/toiles d'essayage ou prototypes (suite)

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

2.1 b) Développer le patron: technique de moulage	- choisir le mannequin adéquat - choisir le tissu approprié au moulage - mouler le vêtement sur le mannequin - démonter la toile et la remettre à plat - tracer le patron sur le papier - corriger les lignes du patron - inscrire les indications nécessaires sur le patron
2.2 a) Réaliser la toile d'essayage ou le prototype	- choisir le tissu approprié - couper le tissu - monter/assembler le prototype ou la toile d'essayage - vérifier la conformité de la toile aux spécifications du concept - effectuer les corrections majeures - refaire le prototype ou la toile si nécessaire - calculer les coûts préliminaires de production ou préparer les informations nécessaires à ce calcul
2.2 b) Superviser la confection de la toile d'essayage ou du prototype	- choisir le tissu approprié - superviser l'ensemble du processus de confection - vérifier la conformité de la toile ou du prototype aux spécifications du concept - effectuer les corrections majeures à la toile ou au prototype - faire confectionner à nouveau le prototype, si nécessaire - calculer les coûts préliminaires de production ou préparer les informations nécessaires à ce calcul
2.3 Présenter les concepts en vue de leur sélection	- participer aux discussions relatives à la sélection des vêtements à produire - s'informer des modèles retenus
2.4 Terminer les patrons et les prototypes choisis	- effectuer les corrections nécessaires aux patrons et aux prototypes - retracer les patrons si nécessaire - tracer le patron des éléments complémentaires - inscrire sur les patrons les indications supplémentaires - modifier la gamme de montage des vêtements, si nécessaire - compléter les fiches techniques appropriées

TÂCHE 2 : réalisation des patrons/toiles d'essayage ou prototypes (suite)

OPÉRATIONS ET SOUS-OPÉRATIONS

2.5 Superviser les travaux de reproduction des échantillons	- vérifier si les reproductions sont conformes aux exigences spécifiques
2.6 Effectuer la gradation des patrons	- consulter le tableau des règles de gradation - déterminer les normes à respecter - évaluer l'impact des propriétés des tissus sur le procédé de gradation - développer les patrons de différentes grandeurs - procéder à la reproduction des originaux - déterminer le coût final de production - fermer le dossier

TÂCHE 3 : confection du vêtement

OPÉRATION

3.1 Participer au suivi de la production

2.2.2 Informations complémentaires au tableau III

Voici quelques informations concernant les vêtements prêts à porter, recueillies lors de l'atelier d'analyse de situation de travail et qui n'apparaissent pas au tableau III.

Opération 1.1 - analyser la demande du marché

Dans une entreprise d'envergure, les études de marché, de tendance et l'analyse des performances de l'année précédente auront été réalisées au préalable par des personnes spécialisées. Le styliste devra par contre utiliser ces données afin de participer activement aux discussions d'équipe et d'orienter les collections à venir. C'est à ce travail d'équipe que réfèrent les sous-opérations de l'opération 1.1.

Opération 2.1 - développer le patron (coupe à plat)

Ce travail de conception s'effectue de plus en plus à l'aide d'un ordinateur; il s'agit de dessin assisté par ordinateur.

Opération 2.2 - confectionner-superviser la confection

Il est probable que le styliste-patronniste soit appelé à superviser la confection de la toile d'essayage ou du prototype assemblé par une tierce personne. Il n'aura pas à réaliser lui-même cette confection. Cette activité pourra toutefois varier d'une entreprise à l'autre.

La formulation des sous-opérations traitant du calcul des coûts tient compte du fait qu'elles peuvent être exécutées par une tierce personne.

Opération 2.3 - présenter les concepts pour fin de sélection

Cette opération consiste à présenter les vêtements prototypes produits aux membres de l'équipe. C'est à partir de cette présentation qu'on procèdera à la sélection finale des éléments de la prochaine collection. Il est possible qu'une partie du travail de conception soit reprise à cette étape.

Opération 3.1 - participer au suivi de la production

Cette opération réfère aux responsabilités du styliste-patronniste concernant la production des séries de vêtements qu'il aura conçus. Il s'agira d'évaluer la qualité des vêtements produits par échantillonnage et de prendre les décisions qui s'imposent : modifications, retour de tissus, etc. Cette étape consiste principalement à résoudre des problèmes et à prendre des décisions.

2.2.3 Importance et difficulté de réalisation des opérations

Le tableau ci-après présente :

- l'importance relative de chacune des opérations les unes par rapport aux autres. On y retrouve le pourcentage de temps consacré à une étape en particulier, le processus complet représentant 100% du temps;

- l'importance relative des trois grandes tâches, qui est en fait la somme des pourcentages de temps accordé à chacune des opérations correspondantes;

- l'indice de difficulté de réalisation d'une opération ainsi que celui des apprentissages correspondants.

- l'indice d'importance des opérations par rapport à l'ensemble du processus.

TABLEAU IV
IMPORTANCE ET DIFFICULTÉ DES OPÉRATIONS

VÊTEMENTS PRÊTS À PORTER

Tâche	Importance relative	Opérations	Importance relative	Difficulté de réalisation	Difficulté d'apprentissage	Indice d'importance
1. Conception du vêtement	29%	1.1 Analyser la demande du marché	7,11%	3,8	4,5	A (5) B (1) C (0)
		1.2 Concevoir le ou les vêtements	14,16%	4,2	4,3	A (6) B (0) C (0)
		1.3 Sélectionner	7,25%	3,5	4	A (4) B (2) C (0)
2. Réalisation du patron, de la toile d'essayage ou du prototype	67,5%	2.1 (a) (b) Développer le patron : coupe à plat et moulage	26,93%	4,3	5	A (4) B (2) C (0)
		2.2 (a) (b) Confectionner ou superviser la confection de la toile d'essayage ou du prototype	4,6%	2,8	3,8	A (2) B (2) C (2)
		2.3 Présenter les concepts pour fin de sélection	5,75%	2,5	2,9	A (1) B (5) C (0)
		2.4 Finaliser les patrons et les prototypes choisis	6,93%	3,6	3,8	A (3) B (3) C (0)

TABLEAU IV (SUITE)
IMPORTANCE ET DIFFICULTÉ DES OPÉRATIONS

VÊTEMENTS PRÊTS À PORTER

Tâche	Importance relative	Opérations	Importance relative	Difficulté de réalisation	Difficulté d'apprentissage	Indice d'importance
2. Réalisation du patron, de la toile d'essayage ou du prototype (suite)		2.5 Superviser les travaux de reproduction des échantillons	4,26%	2,2	3,5	A (0) B (3) C (3)
		2.6 Effectuer la gradation des patrons	19,051%	4,3	4,8	A (0) B (5) C (1)
3. Confection du vêtement	3,5%	3.1 Participer au suivi de la production	3,5%	1,8	2,3	A (0) B (2) C (3)

Note : L' utilisation de l'ordinateur impliquerait des ajustements de ces pourcentages.

Les difficultés de réalisation et d'apprentissage sont exprimées par un chiffre situé entre 1 et 5, 1 correspondant à facile, 3 à moyen et 5 à très difficile.

A = étape essentielle B = étape importante C = étape secondaire

Les chiffres entre parenthèses inscrits à l'extrême droite du tableau indiquent le nombre de participants qui ont exprimé leur choix par rapport aux indices d'importance A, B ou C.

2.3 Conditions et exigences de travail

Suite à la description des principales tâches du métier, un certain nombre de conditions générales de réalisation de ces tâches et certaines exigences (critères de performance) concernant l'exercice du métier ont été identifiées. Les tableaux des pages suivantes apportent des précisions sur ces éléments. On remarquera qu'une distinction a été établie entre le styliste-patronniste débutant et le styliste-patronniste d'expérience.

2.3.1 Conditions de réalisation des tâches

La description des conditions de réalisation d'une tâche informe du degré d'autonomie et de responsabilité, du ou des points d'entrée dans le processus de travail, des moyens mis à la disposition de la personne, du contexte et de l'environnement dans lequel elle travaille, du degré de conplexité du projet à réaliser, etc.

TABLEAU V
CONDITIONS DE RÉALISATION DES VÊTEMENTS SUR MESURE

	CONDITIONS DE TRAVAIL	
Dimension considérée	**Débutant/ débutante**	**Personne d'expérience**
1. Degré d'autonomie exigé	1.1 Travail solitaire, sous supervision ponctuelle	1.1 Travail solitaire, sans supervision
	1.2 L'employeur porte l'entière responsabilité	1.2 Responsabilité entière de la tâche
2. Points d'entrée dans le processus	2.1 Rencontre du client, en de rares occasions seul à seul, souvent sous supervision, avec encadrement étroit. Le débutant agit à titre d'assistant.	2.1 Début du travail à partir d'une rencontre avec le client (opération 1)
	2.2 Début du travail à partir du dessin d'un vêtement déjà conçu, accompagné de directives très précises (opération 4)	2.2 Début du travail à partir du dessin d'un vêtement déjà conçu (opération 4)
3. Utilisation de références	3.1 Informations recueillies lors de : - foires de textiles - salons de prêt-à-porter - salons techniques - défilés de mode	3.1 Informations recueillies lors de : - foires de textiles - salons de prêt-à-porter - salons techniques - défilés de mode
	3.2 Utilisation de revues et de cahiers relatifs à la mode : - cahiers de tendances - études de marché	3.2 Utilisation de revues et de cahiers relatifs à la mode : - cahiers de tendances - études de marché
	3.3 La documentation technique porte sur des : - procédés de confection - techniques de travail - propriétés et caractéristiques de tissus	3.3 La documentation technique porte sur des : - procédés de confection - techniques de travail - propriétés et caractéristiques de tissus
4. Utilisation d'instruments et de matériel	4.1 À partir de tous les types de tissus du marché	4.1 À partir de tous les types de tissus du marché
	4.2 À l'aide de toutes les garnitures et accessoires disponibles	4.2 À l'aide de toutes les garnitures et accessoires disponibles

TABLEAU V (SUITE)
CONDITIONS DE RÉALISATION DES VÊTEMENTS SUR MESURE

	CONDITIONS DE TRAVAIL	
Dimension considérée	**Débutant/ débutante**	**Personne d'expérience**
4. Utilisation d'instruments et de matériel (suite)	4.3 À l'aide des outils et des machines usuels, y compris l'ordinateur	4.3 À l'aide des outils et des machines usuels, y compris l'ordinateur
5. Conditions relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	5.1 Éclairage de qualité (si utilisation d'un écran cathodique, respect des règles relatives à la santé de l'oeil	5.1 Éclairage de qualité (si utilisation d'un écran cathodique, respect des règles relatives à la santé de l'oeil
	5.2 Pour le travail de dessin, s'assurer : - du bon angle de la table à dessin - de la hauteur adéquate de la chaise - du maintien d'une posture correcte	5.2 Pour le travail de dessin, s'assurer : - du bon angle de la table à dessin - de la hauteur adéquate de la chaise - du maintien d'une posture correcte
	5.3 Pour l'ensemble du processus, espace de travail suffisant et organisation de cet espace	5.3 Pour l'ensemble du processus, espace de travail suffisant et organisation de cet espace
	5.4 Ventilation adéquate des locaux pour éviter le développement d'allergies à la poussière des tissus	5.4 Ventilation adéquate des locaux pour éviter le développement d'allergies à la poussière des tissus
	5.5 Facteur de stress : échéances de production	5.5 Facteur de stress : échéances de production

TABLEAU VI
CONDITIONS DE RÉALISATION DES VÊTEMENTS PRÊTS À PORTER

	CONDITIONS DE TRAVAIL	
Dimension considérée	**Débutant/ débutante**	**Personne d'expérience**
1. Degré d'autonomie	1.1 Travail au sein d'une équipe, avec mandat spécifique, sous supervision étroite	1.1 Travail au sein d'une équipe, avec mandat spécifique comportant une marge de créativité et d'initiative
2. Points d'entrée dans le processus	2.1 En tant que styliste-patronniste d'une entreprise, début du travail à partir de l'opération 1 (analyser la demande du marché); variable selon l'organisation de l'entreprise 2.2 Dans les entreprises d'envergure, début du travail à partir de l'opération 4 (développer le patron). 2.3 Travail sous supervision, à partir de dossiers déjà montés (dessins et fiches techniques)	2.1 Spécialisation possible en tant que styliste ou patronniste
3. Utilisation de références	3.1 Informations recueillies lors de : - foires de textiles - salons de prêt-à-porter - salons techniques - défilés de mode - visites ou rencontres avec des fournisseurs 3.2 Utilisation de revues et de cahiers relatifs à la mode : - cahiers de tendances - études de marché - toutes les sources d'information sur les procédés de fabrication et d'assemblage des vêtements	3.1 Informations recueillies lors de visites ou rencontres avec des fournisseurs ou à l'aide des sources d'information sur les procédés de fabrication et d'assemblage des vêtements

TABLEAU VI (SUITE)
CONDITIONS DE RÉALISATION DES VÊTEMENTS PRÊTS À PORTER

	CONDITIONS DE TRAVAIL	
Dimension considérée	**Débutant/ débutante**	**Personne d'expérience**
3. Utilisation de références (suite)	3.3 La documentation technique porte sur des : - procédés de confection - techniques de travail - propriétés et caractéristiques de tissus	
4. Utilisation d'instruments et de matériel	4.1 À partir de tous les types de tissus du marché	4.1 À partir de tous les types de tissus du marché
	4.2 À l'aide de toutes les garnitures et accessoires disponibles	4.2 À l'aide de toutes les garnitures et accessoires disponibles
	4.3 À l'aide des outils et des machines usuels, y compris l'ordinateur	4.3 À l'aide des outils et des machines usuels, y compris l'ordinateur
5. Conditions relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement	5.1 Éclairage de qualité (si utilisation d'un écran cathodique, respect des règles relatives à la santé de l'oeil	5.1 Éclairage de qualité (si utilisation d'un écran cathodique, respect des règles relatives à la santé de l'oeil
	5.2 Pour le travail de dessin, s'assurer : - du bon angle de la table à dessin - de la hauteur adéquate de la chaise - du maintien d'une posture correcte	5.2 Pour le travail de dessin, s'assurer : - du bon angle de la table à dessin - de la hauteur adéquate de la chaise - du maintien d'une posture correcte
	5.3 Pour l'ensemble du processus, espace de travail suffisant et organisation de cet espace	5.3 Pour l'ensemble du processus, espace de travail suffisant et organisation de cet espace
	5.4 Ventilation adéquate des locaux pour éviter le développement d'allergies à la poussière des tissus	5.4 Ventilation adéquate des locaux pour éviter le développement d'allergies à la poussière des tissus
	5.5 Facteur de stress : échéances de production	5.5 Facteur de stress : échéances de production

2.3.2 Exigences concernant la réalisation des tâches

La description des exigences concernant la réalisation des tâches informe des critères permettant d'évaluer si une tâche a été réalisée de façon satisfaisante ou non. Ces exigences ont trait à la maîtrise des connaissances et des techniques de travail, au respect du processus et des procédures, à la qualité du travail effectué, à certaines habitudes de travail, à quelques attitudes, etc.

TABLEAU VII

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Opération concernée	Vêtements sur mesure	Vêtements prêts à porter
Exigences relatives à l'ensemble du processus	- qualité de l'écoute et de la communication; - maîtrise des techniques d'utilisation des outils et des machines; - maîtrise des techniques de travail en général; - qualité des dessins, croquis, patrons et vêtements réalisés; - respect des durées, échéances et coûts prévus; - satisfaction de la clientèle; - qualités personnelles : ponctualité, honnêteté, intégrité;	- qualité du travail d'équipe; - coordination adéquate des diverses activités professionnelles avec l'ensemble des gens impliqués; - respect des échéances critiques; - souci de l'impact d'un retard ou d'une erreur personnelle sur l'ensemble de la production; - souci de l'efficacité et de la rentabilité; - capacité d'adaptation aux difficultés : pertinence des décisions prises dans les circonstances;
1.1 Analyser la demande	- qualité du contact et de l'écoute; - établissement d'un climat de confiance; - cueillette complète des informations subjectives et objectives; - respect des données subjectives; - réalisme et faisabilité de l'échéancier;	- qualité de l'analyse des données; - qualité de la participation aux décisions de l'équipe de conception; - compréhension de la portée et des limites du mandat; - clarté des données du dossier relatif à son mandat : objectif, type de vêtement, données techniques;

TABLEAU VII (SUITE)

	CRITÈRES DE PERFORMANCE	
Opération concernée	**Vêtements sur mesure**	**Vêtements prêts à porter**
1.2 Concevoir le ou les vêtements	- qualités personnelles : créativité, initiative et ouverture d'esprit; - qualité des croquis et illustration adéquate du concept en ce qui a trait aux lignes, à l'ampleur, aux tissus, aux proportions, aux mesures et autres indications; - respect des données subjectives et objectives; - préparation adéquate des échantillons de tissus; - réalisme des coûts estimés; - prise en compte des caractéristiques et propriétés des divers tissus; - équilibre entre les aspects fonction, confort et esthétique du vêtement;	- qualités personnelles : créativité, initiative et ouverture d'esprit; - qualités des croquis : respect des données analysées, illustration adéquate des concepts; - préparation adéquate des échantillons de tissus; - équilibre entre les aspects fonction, confort et esthétique du vêtement; - prise en compte des caractéristiques et des propriétés des divers tissus; - respect des politiques budgétaires et des coûts déterminés par l'employeur;
1.3 Finaliser l'entente ou sélectionner l'ensemble des modèles	- qualités personnelles : ponctualité, honnêteté en regard des échéances, des coûts, des caractéristiques des vêtements proposés; - qualité de la communication : cohérence et clarté des propos; - pertinence et logique des explications pour justifier une proposition soumise au client; - souplesse et respect du client quant au choix final : ne pas hésiter à reprendre un concept si nécessaire;	- qualité de la participation aux discussions; - clarté, cohérence et logique des propos utilisés pour présenter et justifier les propositions préparées; - souplesse et ouverture d'esprit si un travail de reprise est nécessaire; - connaissance des éléments de la sélection retenus;

TABLEAU VII (SUITE)

	CRITÈRES DE PERFORMANCE	
Opération concernée	**Vêtements sur mesure**	**Vêtements prêts à porter**
1.3 Finaliser l'entente ou sélectionner l'ensemble des modèles (suite)	- tact et diplomatie relatifs à la vente du vêtement;	
2.1 Développer le patron	- maîtrise des techniques de travail : dessins géométriques, coupe à plat, moulage, utilisation des outils et instruments de travail; - qualités du patron : précision, respect du croquis et des proportions, prise en compte de la gamme de montage, inscription complète des indications nécessaires; - dextérité manuelle et doigté; - délicatesse envers le mannequin ou la cliente (moulage);	- maîtrise des techniques de travail : dessins géométriques, coupe à plat, moulage, utilisation des outils et instruments de travail; - qualités du patron : précision, respect du croquis et des proportions, prise en compte de la gamme de montage, inscription complète des indications nécessaires; - dextérité manuelle et doigté; - délicatesse envers le mannequin ou la cliente (moulage);
2.2 Réaliser la toile d'essayage ou le prototype et superviser la confection de la toile d'essayage ou du prototype	- qualité de la toile d'essayage : respect des valeurs de couture et des crans, choix approprié des tissus, apparence de la toile (propreté, fils, taches, etc.); - maîtrise des techniques de travail et de pressage; - prise en compte de la gamme de montage du vêtement et des échéances prévues;	- qualité de la toile d'essayage ou du prototype; - conformité du vêtement aux spécifications du concept; - justesse des calculs nécessaires à l'estimation des coûts; - pertinence des points de vérification déterminés pour la supervision de la confection; - qualité du contact avec la personne qui réalise le prototype;

TABLEAU VII (SUITE)

CRITÈRES DE PERFORMANCE

Opération concernée	Vêtements sur mesure	Vêtements prêts à porter
2.3 Procéder à l'essayage de la toile (sur mesure) ou présenter les concepts pour fin de sélection (prêt-à-porter)	- qualité de la communication et du climat social avec le client; - satisfaction du client; - précision dans l'exécution des ajustements mineurs; - justesse de l'estimé des coûts de confection;	- qualités de la participation aux discussions en équipe : clarté des propos, logique des arguments et qualité d'écoute;
2.4 Finaliser le patron ou les prototypes choisis	- travail méthodique et précis; - qualités du patron terminé : absence d'erreurs, indications complètes; - fiche technique complète et lisible;	- travail méthodique et précis; - qualités du patron ou du prototype terminé; - fiche technique complète et clairement lisible; - gamme de montage logique, économique et faisable; - souci d'équilibrer, efficacité, rentabilité et esthétique;
3.1 Confectionner le vêtement ou 2.5 Superviser les travaux de reproduction des échantillons	- maîtrise des techniques de confection; - utilisation d'un tissu sans défaut; - qualité de la finition du vêtement; - travail propre et soigné; - satisfaction du client;	- contrôle adéquat des reproductions : nombre requis, absence d'erreurs;

TABLEAU VII (SUITE)

	CRITÈRES DE PERFORMANCE	
Opération concernée	**Vêtements sur mesure**	**Vêtements prêts à porter**
3.2 Livrer le vêtement fini ou 2.6 Effectuer la gradation	- qualité du vêtement fini; - justesse de l'évaluation de la qualité du vêtement fini; - satisfaction du client; - confort et durabilité du vêtement.	- souci du détail; - respect des normes (tableau des mesures) et des consignes; - précision du travail;
3.3 Participer au suivi de la production		- justesse et pertinence des décisions prises; - qualité des solutions proposées aux problèmes rencontrés; - souci d'équilibrer les aspects fonction, confort, esthétique et budget.

3. HABILETÉS TRANSFÉRABLES ET COMPORTEMENTS GÉNÉRAUX

Les participants et participantes à l'atelier ont identifié un certain nombre d'habiletés transférables et de comportements généraux essentiels à l'exercice du métier.

3.1 Définition

Une habileté est une "aptitude, capacité, qualité d'une personne habile, c'est-à-dire qui exécute ce qu'elle entreprend avec autant d'adresse que d'intelligence ou de compétence" (Petit Robert, p. 905).

"Une habileté transférable est une performance applicable à une variété de situations connexes mais non identiques. C'est une habileté qui n'est pas limitée, par exemple, à un poste de travail, à une seule tâche ou à un métier unique" (Méthode IXE, DFP).

3.2 Identification des habiletés

3.2.1 Connaissances générales et scientifiques

Il est essentiel que le styliste-patronniste acquière des compétences telles que :

- l'application de notions de base en gestion de dossiers, incluant la planification des étapes de réalisation d'une tâche, l'établissement d'un calendrier de travail, l'organisation des achats, etc.;

- au moment de la conception d'un vêtement et de la réalisation du patron correspondant, la prise en considération des caractéristiques de divers textiles (nature des fibres, origines, propriétés des tissus, modes de fabrication, utilisations possibles);

- la consultation de sources d'information relatives à l'histoire de la mode, des styles, des tendances, à diverses données techniques, aux différents fournisseurs et à certaines analyses de marché;

- l'utilisation d'une terminologie technique appropriée.

3.2.2 Technologie et techniques de travail

La maîtrise des nombreuses techniques de travail nécessaires à la conception d'un vêtement, au dessin de patrons, à la réalisation d'une toile d'essayage ou d'un prototype, est essentielle à l'exercice du métier de styliste-patronniste.

Les techniques de dessin incluent la réalisation de croquis et de dessins techniques ou géométraux, la connaissance des couleurs, des textures, des éléments de composition et d'harmonisation des formes et des couleurs. L'application de ces techniques doit se faire tout en maintenant l'équilibre entre les caractéristiques de la cliente ou du client, les matières premières employées, le concept du vêtement et les coûts impliqués (souci de rentabilité).

L'utilisation de systèmes informatisés pour la conception ou le dessin assisté par ordinateur, la modification, la gradation et le placement de patron, fait aussi partie des techniques de travail.

Les techniques de travail s'étendent de la cueillette des informations relatives à la cliente (mesures, style, etc.), en passant par les techniques de coupe, de taille, de montage d'une toile d'essayage, de confection d'un prototype, de pressage d'un vêtement jusqu'à la finition du projet (ajustements du patron, du prototype, choix et pose des éléments complémentaires). L'établissement de la gamme de montage d'un vêtement et la connaissance des divers procédés de confection sont primordiales.

Au point de vue technologie, il est essentiel de maîtriser les procédés de fabrication de vêtements, automatisés ou non, afin de prendre en considération les exigences de ces procédés au moment de la conception d'un vêtement, de la réalisation du patron correspondant et de l'établissement de la gamme de montage.

3.2.3 Habiletés cognitives

Voici les capacités intellectuelles dégagées par les spécialistes :

- évaluer la qualité de différents tissus, patrons, celle de ses propres propositions de vêtement et réalisations concrètes;

- planifier le déroulement des projets et du procédé de montage d'un vêtement. Cette capacité d'anticipation est essentielle à l'établissement de la gamme de montage;

- visualiser une idée, un concept de vêtement et la gamme de montage correspondante;

- prendre des décisions et résoudre des problèmes dans des conditions de stress relativement important.

3.2.4 Habiletés relatives à la communication

Les contacts interpersonnels sont fréquents dans ce métier et leur qualité est essentielle. Il est donc important de savoir communiquer avec les clients, collègues, fournisseurs, manufacturiers, vendeurs, etc. Respect, tact, délicatesse et discrétion sont des qualités nécessaires à l'établissement d'un climat de confiance.

3.2.5 Habiletés psychomotrices et perceptuelles

Toutes les techniques de travail (dessin, croquis, dessin de patron, moulage, confection, etc.) exigent une grande dextérité.

Au plan visuel, il est important de savoir évaluer différents éléments tels que mesure approximative, proportion, silhouette, texture d'un tissu, qualité et précision d'un croquis, qualité et forme d'un patron, harmonie des couleurs et équilibre des formes. La capacité d'observation et une bonne coordination oeil-main sont essentielles à un travail créateur et de qualité.

Au plan tactile, la capacité d'évaluer au toucher la pertinence du choix d'un tissu en regard du confort de la cliente ou du client, est primordiale.

Au plan auditif, il faut être en mesure de choisir un tissu en fonction de l'utilisation prévue.

Au plan de la perception sensorielle, le styliste-patronniste doit pouvoir juger de la qualité du climat et de la communication au sein d'une équipe ou entre lui et le client.

Il s'agit donc de développer une sensibilité aux indices non verbaux d'une situation sociale et d'apprendre à les interpréter adéquatement.

3.3 Identification des comportements

3.3.1 Définition

"Un comportement général se rapporte à une façon ou à une manière de se comporter. C'est moins une habileté qu'une façon particulière de faire les choses. Les attitudes ainsi que les habitudes profondes appartiennent à cette catégorie" (Méthode IXE, DFP).

3.3.2 Résumé

Voici les principaux comportements généraux nécessaires à l'exercice du métier de styliste-patronniste:

- attitude réaliste vis-à-vis l'intégration au marché du travail;

- réceptivité aux idées des autres, qualité de l'écoute, respect des gens;

- souci de l'éthique professionnelle, de l'honnêteté et de l'intégrité des actions;

- souci du travail bien fait, du détail et de la précision;

- recherche de l'excellence et attitude positive par rapport à l'innovation et à la recherche qu'elle implique;

- souci d'équilibrer la recherche de perfection;

- entregent et confiance en soi.

4. SUGGESTIONS CONCERNANT LA FORMATION

4.1 Compétences spécifiques

Un consensus sur la nature des projets qui pourraient faire partie de la formation professionnelle en dessin de mode a été établi et porte sur les éléments suivants.

- Un cours de base devrait premièrement porter sur le vêtement pour dames (jupe, corsage, robe, pantalon, deux-pièces, manteau, veste, tailleur et robe de soirée). Deuxièmement, le vêtement pour hommes (chemise, pantalon, vêtement sport) pourrait faire l'objet d'une autre partie du cours de base. Troisièmement, des notions sur la lingerie et les vêtements en tissu extensible devraient être enseignées. Quatrièmement, le cours devrait inclure des connaissances sur les vêtements pour enfants.

- La corsetterie, la fourrure, le maillot de bain et le tailleur feraient l'objet de spécialités.

- La première année d'un tel programme de formation devrait mettre l'accent sur le dessin de patrons, incluant la modification et la gradation. La deuxième année porterait principalement sur la conception de vêtements.

- La difficulté de conception d'un vêtement varie en fonction de divers paramètres. Les spécialistes en ont dressé la liste, qui servira aussi à établir une progression constante de l'apprentissage :
  - nombre de morceaux de la pièce à réaliser;
  - nombre des pièces du projet;
  - nombre d'exemplaires du vêtement à réaliser;
  - nature du ou des tissus utilisés;
  - degré d'ajustement exigé;
  - durée accordée pour la réalisation du projet;
  - existence et nombre des drapés;
  - existence et nombre des incrustations;
  - existence et nombre des parementures;
  - existence et nombre des découpes;
  - existence et nombre des pinces;
  - existence et nombre des plis;
  - existence et nombre des fronces;
  - existence et nombre des éléments cachés;
  - fonction du vêtement;
  - degré d'autonomie exigé pour la réalisation du vêtement.

En combinant ces paramètres et en définissant le but d'un projet soumis à l'élève (par exemple, réaliser le patron et confectionner le vêtement; concevoir un vêtement et en réaliser le patron; concevoir le vêtement, réaliser le patron correspondant et confectionner le vêtement), il sera possible de déterminer sa difficulté d'exécution et la progression de l'apprentissage.

4.2 Formation de base : des priorités

Certains aspects de la formation initiale ont été soulignés avec emphase :

- l'élève devra apprendre à transformer des gabarits de base et à les combiner, dans le but de produire un modèle de vêtement original;

- il n'est pas nécessaire que le processus de confection d'un vêtement soit entièrement exécuté. Au début, les travaux pourraient être faits à partir de patrons déjà existants que les élèves modifieraient. Ceci leur permettrait de toucher à la confection d'un plus grand nombre de vêtements différents;

- il est suggéré de ne pas maintenir les élèves à de bas niveaux d'apprentissage, mais plutôt de les mettre au défi rapidement;

- la première année serait principalement consacrée à la compréhension des techniques de montage et aux styles/formes de vêtements les plus populaires;

- la deuxième année exigerait davantage d'improvisation et de créativité. Il serait important que le croquis devienne un mode d'expression chez les élèves.

4.3 Stages en milieu industriel

Plusieurs formules ont été suggérées afin de faciliter la familiarisation, l'initiation et l'éventuelle intégration des élèves au monde du travail :

- une étroite collaboration devrait être établie entre le milieu scolaire et celui de l'industrie au moyen de conférences données par les représentants de l'industrie, de visites, de stages d'observation dès la première année de formation, de stages pratiques de plus longue durée pendant la deuxième année. Ces stages pourraient être effectués en continu, à raison d'une journée par semaine.

Il serait donc essentiel que les élèves acquièrent une vision globale de l'industrie du vêtement ainsi que des diverses possibilités d'embauche et de spécialisation.

Il faudrait aussi éviter que l'expérience de stage soit dévalorisante et inutile. Un suivi de qualité ainsi qu'une bonne collaboration industrie-école sont donc nécessaires.

4.4 Suggestions relatives à l'enseignement

On recommande que les enseignants se rapprochent du monde de l'industrie et se familiarisent avec les nouvelles méthodes et les récents procédés utilisés. L'adaptation constante des programmes d'études et la reproduction des conditions et des exigences de travail réelles seraient alors possibles.

On conseille aussi de procéder à une mise à jour et à un recyclage des équipements scolaires afin de les rendre conformes à la réalité du monde du travail.

Les enseignants sont invités à se perfectionner et à mettre à jour leurs connaissances de l'ensemble des techniques de confection et plus particulièrement, des techniques de dessin de patron (coupe à plat) et de moulage. Des journées pédagogiques devraient être prévues à cet effet.

Il est suggéré de faire participer les gens de l'industrie à l'enseignement et de les inviter à être conférenciers, personnes-ressources, responsables de cours.

Les membres du comité mentionnent la dévalorisation de la formation professionnelle au secondaire due à la confusion existant entre le niveau secondaire et le niveau collégial. On déplore le peu de contacts entre l'école et l'industrie.

Finalement, on souligne le fait qu'il existe un déséquilibre sur le marché du travail entre la créativité et la technique. En effet, les gens du milieu sous-estiment souvent l'importance de la technique. On demande de porter une attention particulière à ce problème et de tenter de rétablir l'équilibre entre les aspects esthétiques et fonctionnels du métier, entre la créativité et l'imagination, et entre la recherche de durabilité, de rentabilité et d'expertise technique.

5. LISTE DES PERSONNES-RESSOURCES

Les personnes suivantes ont participé à l'atelier d'analyse de situation de travail du dessin de mode.

Les spécialistes du métier

Lise Lavoie Directrice de la salle de dessin	Canadelle inc. 4405, boul. Métropolitain Est Saint-Léonard (Québec) H1R 1Z4
Linda Morisset Designer	7 Sens Design Mode Canada inc. 4283, boul. Saint-Laurent Est Montréal (Québec) H2W 1Z4
Nathalie Riopel Patronniste	Les Créations Tohu-Bohu enr. 5331, 12e Avenue Rosemont (Québec) H1X 2Z6
Carole Florent Modeliste en maillot	290, rue Lafrance Longueuil (Québec) J4G 1N7
Jacques Pelland Associé de Jean-Claude Poitras	Poitras Design inc. 3886, rue Henri-Julien Montréal (Québec) H2W 2K2
Michel Vaudrin Costumier, designer	Vaudrin Montréal 916, Ontario Est Montréal (Québec) H2L 1P4

Les observatrices

Jacqueline Roy	D.F.P., M.É.Q.
Diane Larocque	D.F.P., M.É.Q.
Pierrette Rochefort	D.D.E., M.É.Q.
Francine Blain	Enseignante
Monique Tellier	Enseignante

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

17-1801-06
3990-627